

**AU NEPAL UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHE**  
**Lettre du nouveau président, JEAN RIALAN, aux membres de l'association.**

Cher(e) ami(e)

Tu trouveras ci-joint le compte rendu de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 7 mai, à Auvilliers, chez les Pichenot.

Ce qui ressort de ses travaux au travers des rapports de Marc et d'Evelyne; c'est l'extraordinaire dynamique développée par le trio Jasé, Bibi et Kumar dans leur commune de Basa. Cette dynamique s'est, en particulier manifestée par :

- le recrutement de deux professeurs pour l'école de Rapcha (financé par l'association)
  - la construction d'un étage et d'un toit en pierre pour la même école (la plus importante) avec l'aide et la collaboration de toute la population, y compris les enfants. Et un engagement financier important puisque sur un coût total de 140 000 roupies, nous n'en avons financé que 40 000.
  - la mise en place de "l'association" susceptible de recueillir officiellement des fonds pour les écoles, au travers de difficultés administratives qui nécessitent une volonté d'aboutir peu commune.
- Ce type d'association dûment enregistrée permet l'ouverture d'un compte en banque.

Cette dynamique, nous nous devons de continuer à l'alimenter. Malheureusement, les seules cotisations des 53 membres ne le permettront pas. Elles ne représentent que quelque 10 000 francs, ne permettant que de faire face aux salaires des deux professeurs.

Aussi l'assemblée générale demande à tous :

- d'essayer de trouver de nouveaux membres;
- de susciter des dons (une petite carte vous sera adressée prochainement pour vous aider);
- de développer des initiatives susceptibles de recueillir des fonds (voir quelques idées dans le compte rendu).

Un budget objectif de 30 000 francs paraît un minimum.

D'autre part, au-delà de l'aspect financier, Marc et Evelyne ont souligné l'importance des contacts sur place. Dans cet esprit, deux possibilités ont été évoquées :

- un voyage en fin de cette année; si certains étaient intéressés, en parler;
- un trek en fin 2001 dans la région de Basa, avec quelques jours au village : se manifester auprès de Marc Lubin.

Il est certain que notre association est à un tournant. Le dynamisme de nos amis népalais nous interpelle fortement et, faute de moyens supplémentaires, nous risquerions de les décevoir.

Le Bureau

**AU NEPAL UN VILLAGE :**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE**

**UNE AMITIE EN MARCHE**

**GENERALE 7 MAI 2000 AUVILLIERS**

Séance ouverte à 9h30. Les secrétaires de séance sont Fanny Bonnet et Jean-Marie Vilain.

Membres présents : 22 : BONNET E, F, G, J-C; CLUCHAT J., CREPIN-LEBLOND M., FOELLER D; HAGENMULLER S., LAURENT E et L;LECLABART C.;LUBIN J. et M.;MAULION P.;MEIGNAN E.; PICHENOT E.; RAIMBAULT J-C;RIALAN J. et M.; VILAIN F. et J-M; YEATMAN J.

12 pouvoirs ont été envoyés à divers membres de l'association. D. Foeller signale qu'il y a exactement 50 membres plus trois nouveaux qui viennent d'adhérer, soit un total de 53 membres.

A destination des nouveaux membres qui participent pour la première fois à l'A.G., M. Lubin fait un rapide historique de l'association.

## RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITE ET FINANCIER

Avant l'exposé de ceux-ci, il est procédé à l'approbation du compte rendu de l'A.G. précédente : adoption à l'unanimité.

### A/ RAPPORT MORAL

L'A.G. de l'année dernière avait recentré les projets d'activité sur l'école de Basa. Jacqueline estime que l'année a été fructueuse : nombreux échanges de courrier, nombreux contacts avec les gens sur place, en particulier les visites de M. Lubin et E. Pichenot.

### B/ RAPPORT D'ACTIVITE

Depuis août 1999, les deux salaires des enseignants sont assurés : les fonds ont été acheminés par Marc puis Evelyne

A la fin de l'été dernier, Marc avait rencontré Bibi et Pancha, qui lui avaient signalé l'urgence de la réfection du toit de l'école pour laquelle il manquait 40 000 roupies, sur un coût total de 140 000 roupies; le bureau, après concertation de ses membres, avait consenti une avance de 40 000 roupies; les travaux ont bien été effectués. Par contre, l'achat de 8 tableaux, prévu lors de l'A.G. de 1999 n'a pas été effectué, les travaux d'agrandissement et de toiture de l'école ayant absorbé toutes les énergies.

Après un an de lenteurs administratives, nos amis népalais ont enfin pu faire enregistrer leur association, ce qui va leur permettre d'ouvrir un compte bancaire (dans combien de temps?).

Après l'A.G. de 1999, de nombreux courriers avaient été envoyés, en particulier à Pancha et Jasé Rai qui ont répondu:

- Jacqueline lit la lettre de Pancha qui explique l'échec relatif de l'association du Terai;
- Evelyne présente Jasé Rai : 30 ans, d'origine paysanne, puis étudiant à Katmandou; élu largement et pour 5 ans président de la communauté des villages de Rapcha-Basa; s'occupe de beaucoup de choses... avec un petit budget de fonctionnement : le chantier de l'école, mais il est aussi enseignant et animateur social; il a hérité d'un sponsor canadien.

Jacqueline signale l'envoi de deux lettres d'information (n° 6 et 7) ainsi que le compte rendu du voyage d'Evelyne, joint à la convocation pour l'A.G.

Courriers reçus : M. Cantéro (Tashe Delek) et l'ambassade qui a fourni une liste des associations travaillant dans "notre" zone (scolaire, médical).

Jacqueline insiste sur l'importance du suivi des membres sur place.

Une exposition de tangkas a eu lieu au collège de Montréjeau, présentée par Nanouche. Deux ont été vendues. Le press-book a été mis à jour.

Les objectifs fixés ont été atteints et la présidente estime le bilan de cette année très positif.

### C/ RAPPORT FINANCIER

Dominique Foeller s'en est chargé (cf. photocopie jointe). Il demande à l'assemblée d'entériner la décision du bureau de financer la réfection du toit à hauteur de 4000 francs (voir rapport d'activité), ce qui est fait. Evelyne justifie cette demande par l'état de l'ancien toit de tôle, qui était percé, périssable et bruyant lors des pluies de mousson. LES TROIS RAPPORTS SONT VOTES A L'UNANIMITE.

## ELECTIONS, COTISATIONS

### A/ MONTANT DES COTISATIONS

Actuellement, elles sont de 200, 100 et 50 francs. Marc rappelle la procédure de paiement de celles-ci, après quoi Dominique évoque les statuts et le projet de bons pour les membres bienfaiteurs, difficile à mettre sur pied (problèmes de conception et administratifs). Une piste : l'Union du bénévolat associatif (U.D.B.A.) qui pourrait nous aider à débrouiller les problèmes.

Le montant des cotisations fait l'objet de nombreux échanges, notamment sur l'intérêt de leur augmentation. Les besoins locaux en enseignants nécessitent de prévoir un, voire deux instituteurs supplémentaires, dont il faudrait également revaloriser les salaires pour les inciter à rester sur place.

Si on estime qu'il faut à peu près 15 000 francs/an pour 3 enseignants, cela implique une cotisation minimale de 300F annuelle. Compte tenu de la demande locale et de l'implication forte de nos amis népalais, l'A.G. fixe le montant à 250 francs pour tous les membres, la cotisation réduite passant à 100 francs.

*Vote à l'unanimité.*

Elle exprime le souhait que des dons soient versés pour compléter les cotisations et faire face aux besoins.

**Il est rappelé que ce compte rendu vaut appel de cotisation pour l'année 2000-2001.**

### B/ ELECTION DU BUREAU

Postes à renouveler: trésorier, présidence. Dominique fait part de la candidature d'Isabelle Della Védova au poste de trésorière. Le commissaire aux comptes étant démissionnaire, Jean-Claude Raimbault accepte de le remplacer.

Jean Rialan propose sa candidature au poste de président ; les autres titulaires "remplissent" pour une année: Fanny Bonnet (vice-présidente), Jean-Marie Vilain (secrétaire).

*Toutes ces candidatures sont votées à l'unanimité.*

## **OBJECTIFS ET DIRECTIONS DE TRAVAIL**

### A/ EXPOSE DE LA SITUATION SUR PLACE

Avant de se déterminer sur les choix futurs, Marc et Evelyne font un rapide exposé de la situation à Rapcha.

Seuls 3 enseignants sont payés par l'état, pour la grande école. De nombreuses activités voient le jour dans l'école : pique-nique du jour de l'an, tournoi de volley-ball, autres sports, chants, danses...

Un programme de protection de l'environnement a été mis en place, qui vise à protéger la forêt du déboisement, ainsi que le territoire communal que la communauté possède depuis les années 60.

Au niveau matériel, il manque du matériel scolaire, il faudrait déplacer le robinet d'eau et créer d'autres toilettes (mais problème de terrain avec le propriétaire voisin qui ne veut pas vendre).

Les classes de niveau 7 ont besoin de matériel scientifique et pédagogique.

### B/ PROJETS ENVISAGEABLES

Jean Rialan essaie de faire le point sur les projets, à partir de l'état des finances : il paraît nécessaire de continuer à payer les salaires des deux enseignants, et même d'un troisième, soit environ 15 000 francs, auxquels il faut ajouter 2 000 F pour du matériel pédagogique à acheter ou faire sur place.

Il faut redemander un budget pour le toit de l'école de Thulo Dunga; pour le "projet lourd" de construction d'un vrai pont sur la rivière Dud Khosi, qui désenclaverait les villages, il est d'abord nécessaire d'envisager la faisabilité de l'opération, donc d'en passer par une étude d'ingénierie.

Penser à recontacter l'association Tashe Delek pour l'étude des problèmes sanitaires et le financement d'un poste de santé.

Le besoin de notre présence sur place est réaffirmé .

### C/ LE FINANCEMENT DES FUTURS PROJETS

Il apparaît clairement, après les exposés, que, si nous voulons donner plus d'ampleur à notre action et répondre davantage aux besoins exprimés par nos amis népalais, il faut trouver de l'argent!!

Un "brainstorming" permet de dégager quelques pistes :

- réunion genre Tupperware, avec film, press-book, diapos : Jacques Cluchat se propose pour faire un montage des films existants.
- initiatives locales : exposition-vente de tangkas (toujours disponible) avec panneaux explicatifs : Jean-Marie se chargera de faire quelques panneaux cartonnés présentant l'association.
- fabrication de cartes, pour vente à Noël, avec photos du Népal : Dominique s'en occupe.
- réalisation d'une carte de membre bienfaiteur avec appel de dons : Jean se propose de la faire.
- faire peindre par Yaddap (fils de Pancha) des aquarelles que l'on vendrait : Marc prendra contact avec ce dernier.
- démarcher des comités d'entreprise avec une exposition "clés en main"?

D/ DIVERS

L'adhésion à Garuda et l'association France-Népal va être relancée; responsable : Jean Rialan.

L'adhésion à l'U.D.B.A. est votée (voir : A, cotisations).

P. Rambert (médecin en retraite) a déjà voyagé au Népal; Evelyne, qui le connaît bien, pense qu'il pourrait nous apporter quelques bons conseils au plan de la santé. Michel Crépin-Leblond sonde le terrain pour savoir s'il ne pourrait pas, à son tour, visiter Rapcha (peut-être en compagnie de Jean Rialan) et nous présenter un bilan sanitaire et des axes de travail.

Un court article mentionnant l'attribution de fonds européens à hauteur de 20,6 millions d'euros, nous a mis la puce à l'oreille; en fait, sous le couvert de l'Europe, c'est le gouvernement danois qui finance une opération sur l'éducation via des O.N.G. reconnues. Nous ne pouvons donc prétendre gérer quelques fonds que ce soit de cette provenance.

Suite à une pressante demande de nos amis népalais Marc envisage de monter **un trekking et un séjour dans la région du Solo Khumbu pour l'hiver 2001-2002** : commencez à y penser (économies!!).

Séance levée à 17 heures.

Les secrétaires Fanny Bonnet et Jean-Marie Vilain.

**RAPPEL : COTISATION 2000-2001 : 250,00 ou 100,00 francs.**

Toute cotisation envoyée depuis le 1<sup>er</sup> janvier vaut pour l'exercice 2000-2001, jusqu'à la prochaine A.G.

ASSOCIATION  
AU NEPAL,  
UN VILLAGE,  
UNE AMITIÉ

BILAN FINANCIER - ANNÉE 1999/2000  
du 1/04/1999 au 15/04/2000

RECETTES :

- Cotisations	4800,-
- Dons	1400,-
- Intérêt compte "Livret"	486,93
- Divers (restitution avanca sur frais non engagés)	955,62

7642,55

DEPENSES :

- Frais de fonctionnement (timbres, photocop. ...)	- 861,64
- Financement de projets au Népal (toiture école, rémunération d'enseignants)	- 13600,-

- 14461,64

SOLDE DE L'EXERCICE 1999/2000 : - 6819,09

Solde de l'exercice précédent : + 18223,77

RESULTAT FINAL : + 11404,68

réparti comme suit :  
- Compte courant 3309,42  
- Compte Livret 8095,26

le 15 avril 2000

le trésorier

D. FOELLER